

Planification des séances du Conseil général 2021

Mercredi 27 janvier 18h30 (Budget 2021)
Mercredi 24 février 19h45
(Date en réserve) Jeudi 25 mars 19h45 annulée²
Mercredi 28 avril 19h45
Jeudi 6 mai (Conseil général intercommunal avec La Chaux- de-Fonds) 19h30 (lieu encore à définir) reportée à une date ultérieure¹
(Date en réserve) Jeudi 27 mai 19h45 annulée³
Mercredi 23 juin 18h30 (Comptes 2020)
Jeudi 30 septembre 19h45
(Date en réserve) Mercredi 27 octobre 19h45
Jeudi 18 novembre 19h45
Mercredi 15 décembre 18h30 (Budget 2022)

Compte tenu de l'introduction de la LFinEC, il n'est pas prévu de séance de relevée.
Des modifications peuvent être apportées en fonction des événements.

Le Locle, le 3 mai 2021

Planification adoptée par le Bureau du Conseil général le 18 novembre 2020

Chancellerie

J:/Conseil général/Planification séances CG 2021.docx

¹Modification du 15 janvier 2021

²Modification du 8 mars 2021

³Modification du 3 mai 2021